

# Les troubles envahissants du développement (TED) et autistiques

Le plan autisme 2013-2017 prévoit la création d'unités d'enseignement en classes maternelles, afin d'améliorer l'inclusion scolaire des enfants autistes ou présentant des troubles envahissants du développement dès la petite enfance.



La municipalité a ouvert une unité à la rentrée de septembre 2014 à l'école maternelle de la Challe. Elle accueille jusqu'à 7 enfants aux horaires d'enseignements scolaires. Ils sont encadrés par une enseignante spécialisée de l'Education nationale, deux éducatrices spécialisées, une éducatrice de jeunes enfants et une monitrice-éducatrice de l'IME « La clé pour l'autisme ».